

Dix millions pour les cours de français en Wallonie

► Le gouvernement PS-CDH est d'accord pour rendre obligatoire l'apprentissage de la langue pour les primo-arrivants.

► Il faudra dégager les moyens nécessaires dès 2016. La crise des migrants a fait bouger les lignes.

Entre cinq et dix millions d'euros. C'est le montant que Maxime Prévot (CDH), le ministre wallon de l'Action sociale, compte demander au gouvernement régional pour financer l'organisation d'un parcours d'intégration dont le caractère obligatoire serait étendu à l'apprentissage du français, au-delà donc de l'actuelle phase

d'accueil. Un montant revu à la hausse depuis le printemps dernier. Le même ministre évoquait alors la somme de trois à sept millions, mais la crise de l'asile a évidemment changé la donne.

Dégager ce montant alors que les paramètres budgétaires wallons restent soumis à de grosses tensions ne sera pas simple. Le dossier figurera en bonne place sur la table du conclave que les coalisés PS et CDH tiendront du 25 au 27 septembre. Il ne fait guère de doute qu'un accord sera dégagé, après l'engagement fort pris par le ministre-président Paul Magnette (PS) : « *Je suis favo-*

nable à un parcours d'intégration obligatoire ! Je pense qu'apprendre à ces personnes la langue et les fondements de la vie en société chez nous, c'est leur rendre service et rendre service à la société. C'est un problème d'argent. Il faut dégager des moyens suffisants. »

Les lignes politiques ont bougé entre les deux partis de la majorité. Sous la précédente législature, les socialistes avaient organisé la résistance face aux exigences de l'opposition libérale qui demandait la mise en place d'un parcours d'intégration totalement obligatoire, sanctions à l'appui. La ministre Eliane Tillieux avait fait adopter par la tripartite PS-CDH-Ecolo un dispositif « light » imposant uniquement un contact préliminaire avec un centre régional d'intégration.

« *Je me réjouis que nous allions aujourd'hui plus loin, commente Maxime Prévot. Comme chef de groupe CDH à l'époque, j'avais déploré que la majorité d'alors se contentait du service minimum en la matière. Nous étions un peu seuls. C'est pourquoi avec Benoît Lutgen, j'ai été très attentif à inscrire l'obligation d'apprendre le français dans l'accord de majorité. Il restait à surmonter la question des moyens, nous allons franchir cette étape.* »

Bientôt la citoyenneté ?

Les cinq à dix millions pressentis sont des moyens additionnels. L'intégration (pour les

primo-arrivants non-européens, soit moins de trois ans de séjour en Belgique) est déjà financée par la Wallonie. Des budgets insuffisants et qui doivent être dopés pour faire face aux conséquences de la crise de l'asile : « *Aujourd'hui déjà, 40 % des personnes étrangères demandeuses d'une formation en français ne peuvent pas y accéder, faute de places disponibles, dit Maxime Prévot. Nous devons mieux soutenir les acteurs de terrain pour qu'ils puissent prendre en considération cette demande.* »

Pour Ecolo, la question des moyens est

centrale, beaucoup plus que celle de l'obligation. L'engagement du gouvernement à fournir un effort budgétaire conséquent va dans le sens souhaité. Par contre, le MR hésitera avant de se réjouir. La proposition de décret déposée par les libéraux réclame le parcours obligatoire pour le français certes, mais aussi pour deux phases ultérieures, les cours de citoyenneté et le suivi socio-professionnel.

On y viendra peut-être. En tout cas pour l'apprentissage des droits et devoirs, même si ce point ne figure pas dans la déclaration de politique régionale : « *Cela me semble s'imposer de manière inéluctable, conclut Maxime Prévot. L'école elle-même s'ouvre aux cours de citoyenneté. Il y aurait une incohérence à ne pas les étendre aux personnes d'origine étrangère.* » ■

ERIC DEFFET

BRUXELLES

Le parcours d'intégration obligatoire doit toujours être négocié

Dans la capitale, il existe un bureau d'accueil d'intégration civique pour les primo-arrivants, géré par la Vlaamse Gemeenschapscommissie (VGC). Côté francophone, du côté de la Commission communautaire française (Cocof), il n'existe pas encore de tel « guichet », mais Rudi Vervoort (PS) a annoncé la semaine passée la création de deux « Bapa », des bureaux d'accueil pour primo-arrivants (initialement, un seul était prévu, le budget a été doublé). Ces deux bureaux pourront prendre en charge 4.000 dossiers par an : leur vocation est d'accompagner les personnes étrangères qui se présentent sur base volontaire, issues de pays non-UE en situation régulière résidant en Belgique depuis moins de trois ans. On le voit, à ce stade, entités néerlandophone et francophone gèrent la question de manière séparée. Dans la déclaration de politique générale, il est question de rendre le parcours d'intégration obligatoire. Subtilité bruxelloise : pour des raisons de tuyauterie institutionnelle, l'adoption d'un caractère obligatoire ne peut passer que par la Commission communautaire commune (la Cocom). Néerlandophones et francophones doivent encore accorder leurs violons.

A.-C.B.

FLANDRE

Le parcours d'intégration se durcira en 2016

Le parcours d'intégration civique existe depuis 2006 : tous les non-Européens vivant en Belgique depuis plus d'un an, ont l'obligation de suivre des cours de citoyenneté.

Trois volets. Le parcours comprend trois volets. Un cours d'orientation sociale, où les primo-arrivants font connaissance avec la société flamande, découvrent la structure de l'Etat, la valeur et les normes de la société belge. Un cours de base de néerlandais. Et, enfin, une orientation de carrière, pour accompagner le primo-arrivant dans la recherche d'emploi ou d'études. La personne qui signe un contrat d'intégration civique s'engage à suivre régulièrement le programme de formation en participant au minimum à 80 % des cours.

Nouvelles règles. Dès 2016, les règles se durcissent : pour obtenir l'attestation, il faudra réussir les tests d'orientation sociale et de néerlandais. Autre changement : tous les citoyens qui, dans les cinq ans, déménageront en Flandre depuis Bruxelles et la Wallonie, seront obligés de suivre ce parcours.

Les sanctions. Les amendes varient entre 50 et 5.000 euros et sont déterminées par les agences I&I (Pour Inburgering et Integratie, Citoyenneté et Intégration). Précisons que les locataires de logements sociaux risquent une amende s'ils ne parviennent pas à se débrouiller en néerlandais. La « Huis Van Het Nederlands » déterminera si leur connaissance est suffisante.

D.V.

intégration Quiévrain, petite commune du Hainaut où les gens du Monde cohabitent en paix

REPORTAGE

Des Afghans, des Pakistanais, des Turcs, des Tunisiens ou encore des Marocains, des Algériens ou des Népalais. Dans la commune de Quiévrain, la cohabitation n'est pas un vain mot. Sur les 6.787 habitants qui composent la population de la petite commune de la région montoise, 797 sont étrangers. Un ratio important dont l'intégration semble s'être faite en douceur et sans heurts.

« Actuellement, nous aidons 152 familles, commente Salvatore Miraglia, président du Resto du Cœur local. Parmi elles, figurent bien sûr des familles étrangères. Elles viennent d'un peu partout et veulent à tout prix s'intégrer. Contrairement à ce que certains pensent, accueillir des primo-arrivants représente un intérêt considérable. Ça représente des heures de cours en plus pour les écoles, ce qui génère des subsides et crée des emplois. En plus, cela fait vivre les commerces. »

Cette envie d'intégration, Salvatore Miraglia la perçoit dans les activités proposées aux étrangers. « Nous donnons des cours de français. Ils ont beaucoup de succès. Récemment, un Cubain et deux Brésiliens y sont venus. En moins de deux mois, ils se débrouillaient déjà très bien. Nous travaillons aussi sur la parentalité et la lutte contre la reproduction de l'illettrisme. Nos groupes de travail sont toujours bien remplis. »

Le problème de l'emploi

Echevin des Affaires sociales et président du CPAS, Claude Levecq trouve, lui, que « la cohabitation

entre les différentes communautés est facile ». Le souci, c'est l'emploi. « Parmi la population étrangère que nous accueillons, des gens sont très cultivés et très diplômés. Récemment, deux ingénieurs et un avocat sont venus s'installer à Quiévrain. Ils vont s'en sortir et

trouver un emploi. Mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Alors que nous enregistrons déjà un taux de chômage de 27 %, nombre de ressortissants étrangers n'ont pas d'emploi et dépendent de l'aide sociale. Que ce soit le chômage ou le CPAS. » D'autres prennent leur avenir en main. « Nous avons créé l'école Alpha qui dispense des cours de français, poursuit l'échevin. Elle rencontre un beau succès. La semaine dernière, 27 nouveaux élèves s'y sont inscrits. Il y a des Afghans, des Roumains, etc. »

Derrière le comptoir du magasin de tabac de la rue Grande, Baig, 23 ans, a totalement réussi son intégration. « J'ai quitté le Pakistan pour venir travailler avec mon cousin qui est arrivé ici en 2002, dit-il en souriant. Je n'ai jamais rencontré le moindre problème. A mon arrivée, j'avais des difficultés à parler français. J'ai suivi des cours durant un mois et demi pour acquérir les bases. Maintenant,

c'est grâce au contact des clients que je m'améliore. Tout va bien. »

La cloche de l'école maternelle vient de retentir. Esra, voilée, sort en tenant la main de son petit garçon. « Je suis d'origine turque et le voile n'a jamais posé de problème. Que ce soit à l'école ou dans la vie quotidienne. Ici, les gens sont très accueillants. Mon mari est arrivé

de Turquie en 2008. Il ne parlait pas français, mais il a reçu de l'aide de plein de gens. Il est électricien mais comme il ne maîtrise pas encore parfaitement la langue, il lui est impossible d'exercer son métier. Il travaille dans un snack. Moi, j'étais coiffeuse mais je vais passer les examens pour entrer dans la police. »

Belge d'origine tunisienne, Ouissam travaille dans une entreprise chimique de Ghlin. « Je comprends tout à fait l'afflux actuel de migrants, dit-il. Parmi ces gens, il y a des médecins, des avocats. Ils n'ont pas demandé à ce que la

guerre civile détruise leur pays et leur famille. J'espère qu'ils réussiront chez nous. J'ai cependant des craintes, car depuis la multiplication des actes terroristes, le regard des gens sur l'étranger a changé. Je le sens souvent. »

« Moi, je suis étudiant en soudure, intervient Nuri, Belge d'origine turque. A Quiévrain, je ne ressens aucun racisme. Tout le monde est cool. Il n'y a jamais d'embrouilles à propos des origines des gens. Personnellement, je trouve que chacun a le droit de gagner sa croûte. Bien souvent, les étrangers exercent les métiers que les Belges ne veulent pas faire. On prend ce qu'on trouve. »

« Chacun a droit à sa chance et c'est bien comme ça, ponctue un jeune Belge, seul sur un banc. Moi, je travaillais dans les transports mais une grave maladie m'empêche de continuer. Mon boulot fait le bonheur d'un autre. » ■

FRÉDÉRIC DELEPIERRE

TÉMOIGNAGE

« Les primo-arrivants sont favorables au parcours d'intégration »

A Saint-Ghislain, il ne se passe pas de jour sans qu'une personne d'origine étrangère franchisse pour la première fois la porte du Centre interculturel de Mons-Borinage. Cette structure couvre les treize communes de l'arrondissement et onze autres du Tournaisis. C'est un des huit centres régionaux agréés pour organiser le contact avec les primo-arrivants, notamment les demandeurs d'asile.

On y applique quotidiennement le décret d'avril 2014 qui prévoit un parcours d'intégration, uniquement obligatoire pour une phase d'accueil. Les « bilanteurs », comme on dit ici, (trois travailleurs sociaux en fait) consacrent ce premier contact à un « état des lieux » (usage du français, cellule familiale, logement, formation...) La suite du parcours reste encore facultative, mais il est possible de renseigner le public sur des cours de langue, un apprentissage de la citoyenneté voire un parcours socio-professionnel.

« Nous sommes là pour faciliter la vie des personnes que nous recevons, pas pour les mettre en difficulté. Nous ne sommes pas dans une logique de sanctions, explique Piera Micciche, directrice du Centre interculturel. Chaque primo-arrivant doit s'inscrire dans sa commune, qui l'aiguille vers nos services. Il a un mois pour s'y présenter. Nous organisons des permanences dans plusieurs communes pour aller rencontrer les gens au plus près de chez eux. Mais nous préférons organiser des rendez-vous en tête à tête. Nous n'avons pas attendu le décret pour travailler ainsi. »

Un discours ambiant laisse croire que les migrants s'inscriraient avec des pieds de plomb dans cette démarche d'intégration.

Comme ses confrères des centres wallons, Piera Micciche, décrit une situation et un état d'esprit aux antipodes des lieux communs :

« Ces personnes arrivent souvent en Belgique sans aucun repère. Elles sont dirigées vers une structure comme la nôtre et elles y viennent bien sûr avec de la bonne volonté. Elles sont contentes que quelqu'un puisse les aider, les renseigner. Il faut le répéter : le public concerné est favorable à un parcours d'intégration, il ne demande pas mieux d'y participer. »

Une adhésion qui a son revers : les moyens manquent pour rencontrer toutes les demandes, soutenir les acteurs de terrain qui prennent le relais des centres d'intégration pour apprendre le français ou suivre une formation qualifiante.

E.D.

urgence La tour Amelinckx pour évacuer le parc Maximilien

L'urgence, toujours : après l'ouverture de 200 nouvelles places au WTC III (vouées au pré-accueil des réfugiés arrivés en Belgique, à ne pas confondre avec les 16.000 places libérées ces derniers mois, par le gouvernement fédéral, destinées aux demandeurs d'asile enregistrés) qui s'ajoutent aux 300 déjà assurées, le but est d'investir sans tarder un autre bâtiment, afin, cette fois, de vider le Parc Maximilien. Où, jeudi matin, campaient toujours près de 800 réfugiés, selon les chiffres de la police de Bruxelles, alors que 350 personnes faisaient la file devant l'Office des étrangers, et que les délais d'enregistrement pour les demandeurs d'asile s'allongent : 9 jours actuellement.

On court derrière la situation de crise ? Une crise « exceptionnelle », comme l'a rappelé Charles Michel jeudi, en commission, où il se produisait à la demande de l'opposition, illustrant pour la première fois devant le parlement fédéral la politique de son gouvernement. A

commencer, on l'a dit, par les démarches effectuées avec la Ville de Bruxelles, et le concours de la Croix-Rouge, également le Samu social, pour identifier un ou

des nouveau(x) bâtiment(s) afin d'y transférer les réfugiés agglutinés sous les tentes du Parc Maximilien, par mauvais temps désormais.

Garantir le plus rapidement un logement

La députée et échevine de Bruxelles-Ville Karine Lalieux (PS), et Charles Michel désignaient tous deux, jeudi, au parlement, un immeuble situé sur la place Solvay, à deux pas de la gare du Nord et de l'Office des étrangers, à Schaarbeek, où 500 places pourraient être aménagées dans des délais raisonnables. Contacté jeudi, Bernard Clerfayt, bourgmestre de la Cité des Anes, confirmait et précisait : « Le Samu social avait visité les lieux l'hiver dernier déjà, pour les SDF, et on avait estimé que le bâtiment, la tour Amelinckx, détenu par la commune pour une toute petite part, le

reste étant privé, nécessitait trop d'aménagements, et je crois qu'on s'était notamment heurtés à l'époque aux options des propriétaires. Le temps a passé, tout cela peut changer ».

Quoi qu'il en soit, pour le Premier ministre, les autorités politiques bruxelloises, et autres acteurs sur le terrain, l'objectif est bien de garantir le plus rapidement un logement – un lit, de la nourriture, des équipements sanitaires... – à tous les demandeurs d'asile. D'évacuer le parc Maximilien.

La nouvelle frontière pour nos autorités politiques face à la crise des réfugiés. Place Solvay, donc ? « Oui », nous confirmait jeudi après-midi Yvan Mayeur, bourgmestre de Bruxelles-Ville. Je rencontre ce vendredi matin les représentants des ONG à ce propos, entre autres acteurs de terrain, et on va voir ensemble, à nouveau, comment agir efficacement et vite pour héberger tous ces gens dans des locaux en dur. On avance bien, enfin ! ».

DAVID COPPI